****

**Déclaration d’Haïti**

32**ème session du Groupe de travail**

**24 janvier-1 février**

**Examen Périodique Universel**

**Chili**

La délégation haïtienne souhaite la bienvenue à la délégation du Chili, pays avec qui Haïti entretient d’étroites relations et la remercie de la mise à jour orale de son rapport national.

Haïti salue les efforts déployés par le CHILI au cours du deuxième cycle en vue de promouvoir et de protéger les droits de l’Homme. Elle accueille particulièrement avec intérêt, l’adoption et la mise en œuvre d’un Plan National relatif aux droits de l’homme 2018-2021 et encourage les autorités chiliennes à impliquer tous les secteurs concernes de la société dans les mécanismes de suivi dudit Plan.

**Haïti souhaite faire deux recommandations :**

**1- Examiner la possibilité d’élaborer et de mettre en œuvre, de manière participative et inclusive, des politiques publiques visant l’intégration des personnes d’ascendance africaine y compris leur inclusion au sein d’une catégorie, dans le recensement général qui aura lieu en 2022;**

**2- Veiller à ce que les mesures définies dans le cadre de la politique migratoire au Chili garantissent le respect des droits fondamentaux des migrants, conformément a ses engagements internationaux.**

Haïti souhaite plein succès au Chili dans la mise en œuvre des recommandations du 3e cycle de l’EPU.

Je vous remercie .